

# Agenda 21 en Save & Garonne



[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)



**Lancement du plan d'actions  
2011-2015**

# DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGENDA 21 :

Un enjeu majeur pour l'humanité et son devenir ! Pourquoi ? Comment ?...

## C'EST UNE IDÉE PLANÉTAIRE...

Le développement durable est né dans les années 70/80, à partir du constat que le mode de croissance des humains, pays riches ou pays émergents, épuise les ressources naturelles et relègue une grande partie de l'humanité dans la pauvreté.



En continuant à nous développer de cette manière, nous appauvrissons la planète et ses habitants et nous réduisons la possibilité pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins essentiels...

Le développement durable, au contraire, c'est la recherche d'un équilibre entre l'efficacité économique, l'épanouissement social et le respect

de l'environnement. Ces trois grands domaines sont d'ailleurs appelés les « 3 piliers » du développement durable. En donnant la priorité à un « pilier » au détriment des deux autres, on rompt l'équilibre et les inégalités apparaissent.

## ... QUI PEUT ÊTRE APPLIQUÉE PAR CHACUN

En 1992, au Sommet de la Terre de Rio, les 173 Etats présents ont signé un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle appelé Agenda 21 : « agenda » signifie en latin « ce qu'il faut faire » et « 21 » désigne le XXI<sup>e</sup> siècle. Ce programme nous rappelle que, seul ou en groupe, en famille, en association, en entreprise, en collectivité locale, ... chacun d'entre nous peut agir pour limiter la pression exercée sur le potentiel naturel de la planète.

Nous avons donc les moyens de choisir un mode de développement

qui ne « dévore » pas toutes les ressources naturelles en quelques décennies, un mode de développement qui laisse de l'air, de l'eau, des sols non pollués et des aliments issus de la terre à nos enfants et petits-enfants.

L'Agenda 21 de Save & Garonne est l'outil de mise en œuvre de ce développement durable pour notre territoire, élaboré en concertation avec l'ensemble de ses acteurs socio-économiques locaux. Son plan d'actions pour 5 ans, que vous pouvez découvrir en détail dans votre mairie ou sur [www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr), est la concrétisation de cette démarche entamée il y a deux ans.

Ce plan d'actions représente à la fois l'aboutissement de l'Agenda 21... et son commencement : à partir d'aujourd'hui, en effet, tout reste à faire, pour tous ceux d'entre nous, habitants, professionnels, élus, qui souhaitent participer à ce projet d'avenir.



Rémy ANDRÉ  
Président de la Communauté  
de communes Save  
et Garonne



Marie-Thérèse TRECCANI  
Vice Présidente chargée  
de l'Agenda 21 et du  
développement durable

# PHASE 1: DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE DE SAVE & GARONNE

Réalisé à partir de données chiffrées, d'entretiens avec les élus, de concertation avec les habitants et les acteurs

## POINTS FAIBLES

### Population en croissance rapide

Rajeunissement et nouveaux « ruraux »  
Services, équipements sous-dimensionnés  
Prix du foncier en forte hausse  
Consommation d'espace agricole

### Economie peu développée

1 emploi pour 5 habitants  
Activité agricole menacée  
Commerce de proximité menacé  
Faiblesse de l'activité artisanale et surtout industrielle

### Transports

Trop de déplacements vers Toulouse  
Pas de transports collectifs intérieurs  
Peu de transports collectifs extérieurs  
Peu de cheminements doux sécurisés

### Fiscalité

Ressources insuffisantes

### Proximité de l'agglomération

Risque qu'elle devienne 'conquérante'

### Développement durable

Sensibilisation insuffisante

## POINTS FORTS

### Une situation géographique privilégiée

Proximité de l'agglomération  
Proche des grands axes  
Positionnement stratégique au sein du SCOT  
et du Pays Tolosan

### Une identité rurale

Qualité des paysages  
Variété des terres agricoles  
Fôrets et rivières  
Possibilité de tourisme vert

### Un potentiel de développement économique autour de l'agriculture

Energies renouvelables  
Maraîchage  
Agro-ressources

### Proximité de l'agglomération

Circuits courts  
Débouchés proches (agriculture, industrie, tourisme)

### Développement durable

Volonté du Président  
Implication des élus et des services

## PRINCIPAUX ENJEUX

- ⇒ Conserver son identité rurale pour exister à côté de l'agglomération.
- ⇒ Créer de la richesse et de l'emploi sur place.
- ⇒ Profiter de la situation géographique pour accélérer le développement économique.
- ⇒ Investir et offrir les services dont la population a besoin.
- ⇒ Préserver la qualité de vie et l'environnement.
- ⇒ Prendre toute notre part dans la généralisation du développement durable.

# PHASE 2 : OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SAVE & GARONNE

La Communauté de communes Save & Garonne est une collectivité jeune qui pour son deuxième mandat (2008-2014) choisit de conforter les compétences que lui ont transférées les treize communes, et d'inscrire tous ses projets dans un mode de développement durable, tout en consolidant l'identité du territoire malgré la proximité de l'agglomération toulousaine.



## POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAÎTRISÉ

La priorité est de créer de l'emploi et de la richesse au travers d'une politique de développement économique volontariste, adossée aux atouts du territoire :

- basée sur l'agriculture et le tourisme vert,
- tournée vers l'innovation,
- complémentaire des territoires voisins (dont l'agglomération toulousaine).

Dès 2009 la CCSG a mené une réflexion qu'elle a souhaité partager avec ses partenaires autour du projet VALTERRA (économie autour des nouvelles filières : éco-construction et bioproduits, maraîchage et circuits courts, agro-tourisme et pôle équin).

## POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

C'est un objectif majeur qui doit à la fois permettre d'économiser les ressources naturelles, de protéger nos paysages, de contrôler et réduire les pollutions. Il s'agit de transmettre à nos enfants le cadre protégé dont nous bénéficions et dans lequel ils vivront demain.



Aigle botté - Photo LPO

## POUR LE BIEN ÊTRE DE SES HABITANTS

Au cours de la concertation, élus et habitants ont défini les notions qui guideront les projets du « vivre ensemble » :

- maillage et proximité,
- mutualisation et fédération,
- communication et information.

D'autre part on veillera à l'intégration des nouveaux habitants, le plus souvent issus du milieu urbain et demandeurs d'un niveau de services élevé.



# PHASE 3 : PLAN D' ACTIONS 2011-2015

Après avoir posé les enjeux pour le territoire (le diagnostic) et défini ce que l'on souhaite pour son avenir (les objectifs), il reste à traduire tout cela en réalisations concrètes : c'est le plan d'actions, établi pour 5 ans (2011-2015)

## AXE 1 : CRÉER ET PRODUIRE EN SAVE & GARONNE

### Créer un équilibre géographique et sectoriel du développement économique, du niveau local jusqu'au projet d'envergure

- Créer un parc d'activités à forte qualité environnementale et une offre de services adaptée
- Spécialiser ce parc d'activités autour des nouvelles filières et de l'innovation agricoles
- Rechercher la cohérence et le respect de l'environnement dans l'aménagement de toutes les zones d'activités économiques de Save & Garonne
- Soutenir l'activité artisanale et commerciale locale

### Favoriser les échanges avec le monde économique

- Favoriser le contact entre le monde de l'entreprise et les autres acteurs du territoire
- Informer les entreprises pour améliorer leurs impacts sur l'environnement

### Accompagner une nouvelle impulsion du secteur agricole

- Appuyer le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement
- Soutenir le développement de la filière de maraîchage en agriculture biologique
- Favoriser la mise en place de circuits courts pour les productions agricoles
- Rechercher une démarche d'identification des produits du terroir
- Rechercher la synergie des différentes activités économiques liées au cheval

### Promouvoir les prestataires touristiques pour conforter l'emploi dans ce secteur

- Professionnaliser et sensibiliser les prestataires touristiques à un tourisme durable
- Développer l'offre commerciale touristique sur un mode durable
- Développer un tourisme d'affaire « vert » et encourager le développement du parc hôtelier du territoire
- Créer et former des ambassadeurs du territoire

### Mettre en valeur de façon durable nos sites naturels et patrimoniaux

- Valoriser et sauvegarder le patrimoine bâti
- Créer et valoriser des circuits de randonnée
- Concevoir et aménager des espaces d'accueil touristiques respectueux de l'environnement

Retrouvez le détail de  
chaque action sur  
[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)



## AXE 2 : VIVRE ENSEMBLE ET ÊTRE SOLIDAIRES

### Créer les conditions d'une synergie au sein du tissu associatif

- Développer la communication associative
- Créer un Comité Inter Associatif

### Étendre et mutualiser l'accès pour tous aux activités sportives et culturelles

- Projeter la construction d'un pôle nautique conçu pour tous les publics
- Rechercher une meilleure répartition géographique des équipements sportifs et optimiser leur utilisation
- Créer un Pass jeunesse intercommunal
- Promouvoir les actions du Cinéma de Grenade

### Étendre les politiques sociales en Save & Garonne

- Harmoniser les outils d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Développer le maillage des accueils « *petite enfance* » intercommunaux en préservant la mobilisation parentale
- Consolider l'accès de tous aux permanences juridiques
- Interpeller et tenter de fédérer le monde médical sur un projet de régulation de proximité
- Susciter la création d'une ludothèque itinérante et intergénérationnelle
- Préfigurer une politique intercommunale de la jeunesse

### Compléter les actions des CCAS à travers des projets intercommunaux

- Optimiser les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion avec nos partenaires
- Encourager un projet d'économie sociale et solidaire autour de jardins collectifs
- Planifier et organiser une politique du logement durable et coordonnée

## AXE 3 : PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Inciter à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

- Informer et inciter à économiser la ressource en eau
- Conforter la position de la CCSG au sein du syndicat de la Save aval
- Inciter les jardiniers amateurs à des pratiques respectueuses de l'environnement
- Participer à l'identification et à la sensibilisation sur les continuités écologiques

### Limitier la production et accentuer la valorisation des déchets

- S'engager dans un programme local de prévention des déchets
- Renforcer le compostage individuel et promouvoir le compostage collectif de proximité
- Optimiser la collecte sélective des déchets ménagers
- Rechercher et aider à la mise en œuvre de solutions pour la gestion des déchets d'entreprises

### Repenser notre mobilité en Save & Garonne

- Réaliser un schéma d'aménagement de la voirie et des espaces publics pour les cycles, les piétons et les personnes à mobilité réduite
- Soutenir la création des pédibus/vélobus
- Enclencher une politique de transports collectifs en Save & Garonne
- Sensibiliser à l'éco-mobilité

### Inciter aux économies d'énergie et favoriser les énergies renouvelables issues de la biomasse

- Réaliser et faire réaliser des économies d'énergie dans l'éclairage public, d'entreprise et commercial
- Valoriser le potentiel énergétique de la biomasse du territoire

## AXE 4 : ÊTRE EXEMPLAIRES ET PARTAGER

### Mettre en œuvre l'exemplarité des collectivités locales

- Être exemplaires
- Aménager et entretenir la voirie de façon durable
- Soutenir une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement
- Améliorer l'efficacité énergétique des équipements

### Partager la connaissance et l'information sur les enjeux du développement durable

- Organiser des rencontres avec le public sur les thèmes du développement durable
- Être relais d'information sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'éco-construction, les éco-quartiers

### Evaluer les politiques publiques et améliorer la gouvernance

- Adopter une charte de gouvernance fédératrice et efficiente
- Créer et faire vivre le Comité de suivi de l'Agenda 21



Atelier de compostage à la ferme de la Bouzigue le 29 mai 2010

## UNE DÉMARCHE SANS CESSER RENOUVELÉE

Une fois que le plan d'actions est publié, l'Agenda 21 n'est pas fini ! Bien au contraire, tout reste alors à faire !

Au cours des 5 années à venir, les actions seront mises en œuvre et les habitants, seuls ou en association, sont invités à s'impliquer dans leur réalisation, en contactant les porteurs de projets pour leur proposer leur participation (par exemple : entretien des chemins de randonnée, création d'un pédibus, etc.)

L'Agenda 21 est un outil qu'il faudra faire vivre et évoluer tous ensemble : un Comité de suivi, composé d'habitants du territoire sera créé en janvier 2011, et chargé, en lien avec les élus, de veiller à ce que les actions soient bien lancées à la date prévue, qu'elles remplissent leurs objectifs et, si ce n'est pas le cas, qu'elles soient supprimées ou réorientées.

**Vous souhaitez participer, donner votre avis... n'hésitez à nous contacter : 05 61 82 85 55**

## L'Agenda 21 de Save & Garonne a bénéficié du soutien technique et financier de :



l'Agence Régionale  
pour l'Environnement  
de Midi-Pyrénées



l'Agence de l'Eau  
Adour-Garonne

## Il a été réalisé en cohérence avec :



l'Agenda 21 du Conseil Régional  
de Midi-Pyrénées  
dont le plan d'actions a été approuvé  
en 2007



l'Agenda 21 du Pays Tolosan  
actuellement en cours d'élaboration



Services Administratifs  
Rue des Pyrénées  
31330 Grenade sur Garonne  
05 61 82 85 55

[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)

*Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...*

• Bretx • Daux • Grenade • Larra • Launac • Le Burgaud • Merville • Merville  
• Montaigut • Ondes • Saint-Cézerit • Saint-Paul • Thil •

Novembre 2010